



ASSOCIATION AIDER 17
SERVICES A DOMICILE

Fief Montlouis
17100 SAINTES



**RAPPORTS DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES
EXERCICE CLOS LE 31.12.2018**

Gérard BASSANT

Diplômé d'Expertise Comptable

Christophe LANGLET

Expert-Comptable

Commissaire aux Comptes

Stéphane GRANDET

Expert-Comptable

Commissaire aux Comptes

Stéphane RENEUVE

Expert-Comptable

Commissaire aux Comptes

72 bis, rue Saint-Pallais

17100 SAINTES

Tél. : 05 46 92 00 11

Fax : 05 46 92 21 85

e-mail :

contact@cabinet-bassant.fr

Service Social

Tél. 0800 300 002

Fax : 05 59 30 08 88

5-7, place du Minage

17800 PONS

Tél. : 05 46 92 00 11

Fax : 05 46 96 17 80

AIDER 17 SERVICES A DOMICILE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2018



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Mesdames, Messieurs les adhérents,

AIDER 17 SERVICES A DOMICILE
Fief Montlouis
17100 SAINTES

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, il nous appartient d'effectuer l'audit des comptes annuels de l'association AIDER 17 SERVICES A DOMICILE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les notes de l'annexe des comptes annuels relatives aux faits marquants de l'exercice et aux éléments postérieurs à la clôture qui exposent les mesures permettant à l'association de ne plus compromettre la continuité d'exploitation, notamment la présentation d'un plan de sauvegarde.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Gérard BASSANT

Diplômé d'Expertise Comptable

Christophe LANGLET

Expert-Comptable

Commissaire aux Comptes

Stéphane GRANDET

Expert-Comptable

Commissaire aux Comptes

Stéphane RENEUE

Expert-Comptable

Commissaire aux Comptes

72 bis, rue Saint-Pallais

17100 SAINTES

Tél. : 05 46 92 00 11

Fax : 05 46 92 21 85

e-mail :

contact@cabinet-bassant.fr

Service Social

Tél. 0800 300 002

Fax : 05 59 30 08 88

5-7, place du Minage

17800 PONS

Tél. : 05 46 92 00 11

Fax : 05 46 96 17 80

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux adhérents

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on

peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation.
- Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation.
- s'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à SAINTES, le 3 mai 2019

SAS Cabinet BASSANT, LANGLET & Associés,
Membre de la Compagnie Régionale de Poitiers

Christophe LANGLET,
Signataire.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'C' and 'L' followed by a horizontal line and a small flourish.

EXERCICE DU 01/01/18 AU 31/12/18

ACTIF DU BILAN**UNADOM 17**

Adresse : CS 60262 - 17112 SAINTES Cedex

Code APE : 8810A

N° SIRET : 781 391 099 00087

Durée exercice en mois : 12

Durée exercice précédent en mois : 12

	Exercice 2018			2017
	Brut	Amort.prov	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
Frais établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits sim.	30 068,91	17 159,53	12 909,38	18 185,90
Fonds commercial	3 000,00	24,66	2 975,34	
Autres immobilisat. incorporelles	3 806,00	3 806,00	0,00	0,00
Avances, acpt./immob. incorporell				
Terrains				
Batiments				
Installations techniques, mat et out	0,00	0,00	0,00	0,00
Matériel de bureau	17 993,42	14 705,88	3 287,54	4 547,13
Matériel informatique	23 022,78	18 828,83	4 193,95	6 883,08
Autres immobilisations corporelles	58 749,94	58 749,94	0,00	341,41
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
Autres participations	0,00		0,00	0,00
Créances/Participations				
Autres titres immobilisés	0,00		0,00	0,00
Autres prêts				
Autres immobilis. financières	571,00		571,00	231,00
TOTAL	137 212,05	113 274,84	23 937,21	30 188,52
Matières premières, approvision.				
En cours production biens				
En cours production services				
Produits intermédiaires et finis				
Avances,acomptes/commandes				
Clients et comptes rattachés	181 085,54	16 291,73	164 793,81	187 075,81
Autres créances	138 229,99		138 229,99	211 434,29
Capital souscrit appelé non versé				
Valeurs mobilières placement				
Disponibilités	642 723,02		642 723,02	242 784,09
Charges constatées d'avance	25 142,81		25 142,81	17 699,65
TOTAL	987 181,36	16 291,73	970 889,63	658 993,84
Charges/plusieurs exercices				
Primes remboursement obligations				
Ecart conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 124 393,41	129 566,57	994 826,84	689 182,36

PASSIF DU BILAN

	Exercice 2018	2017
Capital social		
Fonds associatif ss droit de reprise	0,00	0,00
Ecart de réévaluation (dt écart équivalence)		
Réserve légale		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	95 461,63	104 059,43
Report à nouveau	-371 698,91	-206 228,71
RESULTAT DE L'EXERCICE	-7 964,64	-174 068,00
Subventions d'investissement	16 037,78	23 193,50
Provisions réglementées		
TOTAL	-268 164,14	-253 043,78
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL	0,00	0,00
Provisions pour risques		
Provisions pour charges	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00
Fonds dédiés	1 136,63	1 136,63
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	0,00	0,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	61 395,99	84 711,30
Dettes fiscales et sociales	743 027,07	793 843,89
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	308 686,55	9 462,85
Produits constatés d'avance	148 744,74	53 071,47
TOTAL	1 262 990,98	942 226,14
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	994 826,84	689 182,36

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

	Exercice 2018			2017
	France	Exportation	TOTAL	
Ventes de marchandises				
Production vendue biens				
Prestations de services	3 640 855,75		3 640 855,75	3 654 656,39
CHIFFRE D'AFFAIRES NET			3 640 855,75	3 654 656,39
Production stockée				
Production immobilisée				
Produits nets partiels				
Subventions d'exploitation			185 905,16	81 755,97
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges			67 577,16	41 456,07
Autres produits			1 481,97	1 278,28
Total des produits d'exploitation			3 895 820,04	3 779 146,71
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières-autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières-autres approv.)			0,00	177,39
Autres achats et charges externes			506 915,77	439 857,51
Impôts, taxes et versements assimilés			165 561,27	174 602,72
Salaires et traitements			263 981,83	2 660 155,09
Charges sociales			621 146,70	676 291,97
Dotations exploit./immobilisations aux amortissements			11 306,33	5 423,39
Dotations exploit./immobilisations aux provisions				
Dotations exploit./actif circulant aux provisions			16 291,73	28 062,44
Dotations expl. pour risques et charges aux provisions				
Autres charges			34 019,66	43 096,83
Total des charges d'exploitation			3 995 061,29	4 027 667,34
RESULTAT D'EXPLOITATION			-99 241,25	-248 520,63
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participation				
Produits des autres valeurs mobilières et créances			222,08	465,32
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change				
Pdts nets sur cessions valeurs mobilières placement				
Total des produits financiers			222,08	465,32
Dotations financières aux amortissements-provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change				
Charges nettes/cessions valeurs mobilières placement				
Total des charges financières			0,00	0,00
RESULTAT FINANCIER			222,08	465,32
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			-99 019,17	-248 055,31

COMPTE DE RESULTAT (suite)

	2018	2017
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00	0,00
Produits exceptionnels sur exercice antérieurs	0,00	75 509,40
Autres produits exceptionnels	94 094,02	687,50
Total des produits exceptionnels	94 094,02	76 196,90
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Valeurs comptables des éléments d'actif cédés		
Charges exceptionnelles sur exercices antérieurs	2 064,70	1 408,46
Dotations exceptionnelles aux amortiss. et prov.		
Autres charges exceptionnelles	974,79	801,13
Total des charges exceptionnelles	3 039,49	2 209,59
RESULTAT EXCEPTIONNEL	91 054,53	73 987,31
Participation des salariés		
Impôts sur les bénéfices	0,00	0,00
+ Report de ressources non utilisées sur exercices antérieurs		
- Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL DES PRODUITS	3 990 136,14	3 855 808,93
TOTAL DES CHARGES	3 998 100,78	4 029 876,93
BENEFICE	-7 964,64	-174 068,00

ANNEXES

Monnaie de tenue: EURO
Monnaie de présentation : EURO

UNA - DOM 17
1 Bd Vladimir
CS 60262
17112 SAINTES Cedex

Exercice du 01/01/18 au 31/12/18

SIRET : 781 391 099 00087
Ape : 8810 A
Activité : aide à domicile

Identification de l'association

Désignation: UNADOM 17

Exercice clos le 31/12/18

EURO

Désignation de l'association : UNA - DOM 17

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/18, dont le total est de 994.826,84 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un déficit de 7 964,64 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/18 au 31/12/18.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles et méthodes comptables

Désignation: UNA DOM 17

Exercice clos le 31/12/18

EURO

Règles et méthodes comptables

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Changements de méthode

Les changements de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, sont les suivants :

Les comptes annuels au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'ANC n°2014-03 du 5 juin 2014, complété et modifié par les règlements ANC 2015-06 du 23 novembre 2015 et ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 relatif au plan comptable général ainsi que le règlement CRC 99-01 spécifique aux associations.

Pour la première application des règlements comptables 2002-10 et 2004-06, la société a opté pour un traitement prospectif. Cette option n'a pas entraîné un impact sur les capitaux propres d'ouverture.

Les changements de méthode ont consisté en : néant

Leur impact sur la situation nette a été évalué à : néant

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les frais accessoires (droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes) sont incorporés au coût d'acquisition des immobilisations.

Le coût de production inclut le prix d'achat des matières consommées des coûts attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue :

• Matériels de transport	5 ans
• Matériel de bureau et informatique	4 ans
• Mobiliers de bureau	10 ans

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements de retraite

Les engagements de retraite ont été calculés sur la base des dispositions prévues par l'accord de branche étendu de l'aide à domicile pour le personnel administratif et les intervenants.

L'association n'a pas signé un accord particulier.

L'association n'a pas constaté ses engagements sous forme de provision.

Autres faits marquants de l'exercice

• Procédure de sauvegarde :

La procédure d'alerte lancée par le Commissaire aux comptes depuis le 20 novembre 2017 s'est poursuivie par la réception en date du 6 avril 2018 d'un rapport spécial avec demande de convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Le 27 avril 2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire appelée à statuer sur les faits relevés par le Commissaire aux comptes a approuvé la demande de procédure de sauvegarde en vue d'assurer la continuité de l'exploitation de l'association.

Suite à l'audience au TGI de Saintes le 26 juin 2018, le tribunal a ouvert le 25 septembre 2018 une procédure de sauvegarde à l'égard d'UNA-dom 17 et a fixé une période d'observation de 6 mois.

Le tribunal a désigné en tant que :

Administrateur judiciaire : Maître MEQUINION, Bordeaux ;

Mandataire judiciaire : Maître HUMEAU, Saintes ;

Juge commissaire : Madame Danièle SION, magistrat du Tribunal, référent pour notre procédure ;

Commissaire-priseur : SCP GEOFFROY-BEQUET.

Une première audience a eu lieu le 23 octobre 2018. Un rapport, établi avec une projection financière sur 12 mois à compter de l'ouverture de la procédure ainsi qu'un prévisionnel de trésorerie ont été remis au juge. Le Tribunal a confirmé la poursuite de la procédure durant la première période d'observation.

Eléments postérieurs à la clôture de l'exercice

Au cours d'une nouvelle audience du 22 janvier 2019, le Tribunal a statué en faveur d'une prolongation de la procédure de sauvegarde (6 mois) au regard de l'activité conforme aux prévisions budgétaires, du niveau de trésorerie suffisant pour payer les dettes et enfin au regard de l'équilibre financier retrouvé grâce aux mesures prises dans le cadre du plan d'actions 2018-2019. Cette période supplémentaire de 6 mois permettra de construire et présenter un plan de sauvegarde au cours de la nouvelle audience fixée au 25 juin 2019.

Ces éléments ont permis de considérer que l'activité serait poursuivie au-delà du 31/12/2018 et de présenter les valeurs du bilan au coût historique.

ETAT DE L'ACTIF IMMOBILISE

	Valeur brute des immob. début exerc.	Augmentations	
		Rééval.en cours exerc.	Acq., créat vir. à pst
Frais établissements, recherche et développpt			
Autres immobilisations incorporelles	38 015,20		4 715,02
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations agencements des constructions			
Installations techniques mat. outil.indust.			
Autres installations agencements aménagements	8 791,65		
Matériel de transport	49 958,29		
Matériel de bureau, informatique, mobilier	41 016,20		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	99 766,14		0,00
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	0,00		
Autres titres immobilisés	231,00		
Prêts et autres immobilisations financières	0,00	340,00	0,00
TOTAL	231,00	340,00	0,00
TOTAL GENERAL	138 012,34	340,00	4 715,02

	Diminutions		val. brute immob. à fin exercice	Réév. lég. val. origine fin exercice
	par vir de pste/pste	par cession ou mise hs		
Frais établissements, rech. et dév.			0,00	
Autres immobilisations incorporelles		5 855,31	36 874,91	
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations agencements des constr.				
Installations techniques mat. outil.indust.		0,00	0,00	
Autres instal. agencements aménagements			8 791,65	
Matériel de transport			49 958,29	
Matériel de bureau, informatique, mob.			41 016,20	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL		0,00	99 766,14	
Participations évaluées/équivalence				
Autres participations			0,00	
Autres titres immobilisés		0,00	231,00	
Prêts et autres immobilisations financ.		0,00	340,00	
TOTAL		0,00	571,00	
TOTAL GENERAL		5 855,31	137 212,05	

ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	début exercice	dotations exercice	élts sortis reprises	fin exercice
Frais établissements, rech. et dév.				
Autres immobilisations incorporelles	19 829,30	7 016,20	5 855,31	20 990,19
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations agencements des constr.				
Installations techniques mat. outil.indust.				
Autres instal. agencés aménagements	8 450,24	341,41		8 791,65
Matériel de transport	49 958,29	0,00	0,00	49 958,29
Matériel de bureau, informatique, mob.	29 585,99	3 948,72	0,00	33 534,71
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	87 994,52	4 290,13	0,00	92 284,65
TOTAL GENERAL	107 823,82	11 306,33	5 855,31	113 274,84

	Ventilation des dotations aux mouvements de l'exercice			Mouvements affectant prov. amort. dérogatoires	
	linéaire	dégressif	exception.	Dotations	Reprises
Frais établ., rech. et dév.					
Immobilisations incorp.	7 016,20				
Terrains					
Constructions/sol propre					
Constructions/sol d'autrui					
Inst.gales/constructions					
Inst.techn.mat. outil.	0,00				
Inst.gales agencés	341,41				
Matériel de transport	0,00				
Mat.bureau, inform., mob.	3 948,72				
Emballages récupérab.					
TOTAL	4 290,13	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL	11 306,33	0,00	0,00	0,00	0,00

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties/pls exercices	Montant net début	Augmen- tation	Dotations aux amortiss.	Montant net à la fin
Charges à répartir/plusieurs exercices				0,00
Primes de rembours. obligations				

ETAT DES PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

	Montant début de l'exercice	AUGMENTATIONS Dotations	DIMINUTIONS Reprises	Montant fin de l'exercice
Pr. reconst. gisement Pr. investissements Pr. hausse de prix Pr. fluct. de cours Amort. dérogatoires Pr. pour prêts d'inst. Autres prov. régl.				
TOTAL 1				
Pr. pour litiges Pr. gar. données cits Pr. pertes/mar. terme Pr. amendes et pénalités Pr. pertes de change Pr. pens. et obl. Pr. pour impôts Pr. renouvel. immob. Pr. grosses répar. Pr. ch. soc. fisc. congés Aut. pr. risq et charges	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL 2	0,00	0,00	0,00	0,00
/immos incorporelles /immos corporelles titres équiv. titres partic. autres financ. Sur stocks et en cours Sur comptes clients Autres prov p. dépréc.	28 062,44	16 291,73	28 062,44	16 291,73
TOTAL 3	28 062,44	16 291,73	28 062,44	16 291,73
TOTAL GENERAL (1+2+3)	28 062,44	16 291,73	28 062,44	16 291,73
Dont dotations - d'exploitation et reprises - financières - exceptionnelles		16 291,73	28 062,44	

**ETAT DES ECHEANCES
DES CREANCES ET DES DETTES**

ETAT DES CREANCES	Montant brut	1 an au +	Plus un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux	19 627,08	8 331,54	11 295,54
Autres créances clients	161 458,46	161 458,46	
Créances représentatives titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres org. sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
Impôts/bénéfices			
T.V.A.			
Autres impôts			
Divers	0,00	0,00	
Groupe et associés			
Débiteurs divers	138 229,99	138 229,99	
Charges constatées d'avance	25 142,81	25 142,81	
TOTAL GENERAL	344 458,34	333 162,80	11 295,54
Montant des prêts accordés dans l'exerc.			
Remboursements des prêts dans l'exerc.			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	à un an au plus	plus 1 an 5 ans au +	à plus de 5 ans
Fonds dédiés	1 136,63			1 136,63
Emprunts obligation. convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes : 1 an max. à l'origine				
auprès Ets crédit : plus 1 an à l'origine				
Emprunt dettes financières divers				
Avances et acomptes reçus	0,00	0,00		
Fournisseurs § comptes rattachés	61 395,99	61 395,99		
Personnel et comptes rattachés	439 081,00	439 081,00		
Sécurité sociale-autres org. soc.	303 946,07	303 946,07		
Etat, autres collectivités pub :				
Impôts sur les bénéfices	0,00			
T.V.A.				
Obligations cautionnées				
Autres impôts	0,00	0,00		
Dettes sur immos-cptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	308 686,55	308 686,55		
Dettes représentat. titres prêtés				
Produits constatés d'avance	148 744,74	148 744,74		
TOTAL GENERAL	1 262 990,98	1 261 854,35	0,00	1 136,63
Emprunts souscrits dans l'exercice				
Emprunts remboursés dans l'exercice				
Montant emprunts, dettes/associés				

Charges à payer

Désignation: UNA DOM 17

Exercice clos le 31/12/2018

EURO

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières diverses	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	12 923
Dettes fiscales et sociales	280 060
Autres dettes	
TOTAL	292 983

Charges et produits constatés d'avance

Désignation: UNA DOM 17

au 31/12/2018 EURO

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	25 143	148 745
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	25 143	148 745

Produits à recevoir

Désignation: UNA DOM 17

Exercice clos le 31/12/2018

EURO

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	15 237
Disponibilités	
TOTAL	15 237

Rémunération des dirigeants

Désignation: UNA DOM 17

Exercice clos le 31/12/2018

EURO

Rémunérations allouées aux membres :	Montant
• des organes d'administration	Néant
• des organes de direction	Néant
• des organes de surveillance	Néant

Tableau du personnel

Désignation: UNA DOM 17

Exercice clos le 31/12/2018

EURO

CATEGORIES	EFFECTIF présent au 31/12			ETP Moyenne Annuelle
	Hommes	Femmes	Total	
Cadres		3	3	1.64
Employés	3	177	180	115.77
Ouvriers				
Contrat Unique d'insertion		2	2	0.53
Contrat de Qualification				
Contrat d'avenir		2	2	2
Contrat initiative Emploi				
TOTAL	3	184	187	119.94

Etat récapitulatif des subventions

Désignation : Una-Dom 17

Exercice clos le 31/12/2018

EURO

1 - Subventions d'exploitation reçues au titre de l'exercice :

	Montant
Aides à l'Emploi	40 643
Trésorerie	250
CD	97 808
UNA	4 881
MSA	42 324
TOTAL	185 905

2 - Subventions d'investissement en cours au 31 décembre de l'exercice :

	Montant	Montant	Montant	Montant
Organisme financeur	CD17	UNA	AGRICA	MSA
Année d'attribution	2016	2017	2017	2017
Montant brut de la subvention	1 375	6 513	10 000	7 676
Montant amorti en fin d'exercice	1 375	2 259	3 333	2 559
Montant Net	- 0	4 254	6 667	5 117

ENGAGEMENTS PRIS EN MATIERE DE PENSIONS, RETRAITES ET ENGAGEMENTS ASSIMILES

Lorsqu'un contrat de travail prend fin en raison d'un départ à la retraite, l'employeur doit verser au salarié une indemnité de mise à la retraite .

La structure n'a pas constaté ses engagements sous forme de provision, mais en engagement hors bilan.

Unadom 17 applique l'accord de branche étendu de l'aide à domicile.

L'âge limite de départ la retraite est de : **67 ans**

Pour les salariés régis sous l'accord de branche étendu de l'aide à domicile, l'indemnité de départ à la retraite est calculée sur la base du dernier salaire brut mensuel normal comme suit :

ANCIENNETE	INDEMNITE DE DEPART A LARETRAITE (en mois de salaire)
De 0 à 5 ans	AUCUNE
Après 5 ans	0,5
Après 10 ans	1
Après 15 ans	1,5
Après 20 ans	2
Après 25 ans	2,5
Après 30 ans	3

Probabilité de rester dans l'entreprise à l'âge de la retraite (appliqué aux différentes catégories de salariés)

Tranche d'âges	Pourcentages
de 50 à 65 ans	100
de 45 à 50 ans	90
de 40 à 45 ans	80
de 35 à 40 ans	60
de 30 à 35 ans	40
de 20 à 30 ans	20

Le détail du calcul de l'indemnité de retraite donne

348 078,00 €

UNA DOM 17 : Liste de Filiales et Participations (2018)

	% du capital détenu	Capitaux Propres (Hors Résultat)	Résultat dernier exercice
a) Filiales : (50% au moins du capital)			
b) Participations : (10 à 50% du capital)			
SA UES Groupe MSA	0,55%	231 921,62	-3 787,39
Total :			

TABLEAU DES FONDS ASSOCIATIFS

NATURE	MONTANT DEBUT EXO	PLUS	MOINS	MONTANT FIN EXO
Patrimoine intégré	-			-
Apports sans droit de reprise	-		-	-
Réserves	104 059,43	19 514,45	28 112,25	95 461,63
Report à nouveau	- 206 228,71	211 478,82	127 007,96	- 121 757,85
Résultat	363,66	792,98	363,66	792,98
Subvention d'investissement	23 193,50	1 505,02	8 660,74	16 037,78
TOTAL FONDS SANS DROIT REPRISE	- 78 612,12	233 291,27	164 144,61	- 9 465,46
Résultat sous contrôle tiers financeurs	- 174 431,66	- 258 698,68	- 174 431,66	- 258 698,68
Valeurs des biens affectés repris en fin d'apport				
Valeurs des biens affectés repris à la dissolution				
Valeurs des biens non affectés repris en fin d'apport				
Valeurs des biens non affectés repris à la dissolution				
Libéralités non encore autorisées				
Libéralités ayant le caractère d'apport sous condition				
Subvention d'investissement sous condition				
TOTAL FONDS AVEC DROIT REPRISE	- 174 431,66	- 258 698,68	- 174 431,66	- 258 698,68
TOTAL FONDS ASSOCIATIFS	- 253 043,78	- 25 407,41	- 10 287,05	- 268 164,14

Tableau d'affectation des résultats

Désignation: UNA DOM 17

Exercice clos le 31/12/2018

EURO

1°) Gestion contrôlée (activités encadrées)

a) Calcul du résultat corrigé à affecter

RESULTAT COMPTABLE N :	DEFICIT : 8 757.62 €	EXCEDENT
Report à nouveau affecté à N	Dépenses de CP non financées	Réserve de compensation :
Résultat exercice(s)	DEFICIT N-2 N-3 N-4	EXCEDENT N-2
+/- valeur de recettes N-1 reprises en N	- valeurs de Recettes N-1 €	+ valeurs de Recettes N-1
Reprise anticipée :		
+/- valeur de recette* N à reprendre en N+1	- valeurs de Recettes N	+ valeurs de Recettes N
	Total 1	Total 2

Résultat corrigé à affecter (Total 2 – Total 1)	DEFICIT : 8 757.62 € Négatif	EXCEDENT Positif
---	---------------------------------	---------------------

(*) Etablissements sanitaires sous dotations globales

b) Proposition d'affectation du résultat corrigé

Résultat corrigé à affecter	DEFICIT : 8 757.62 €	EXCEDENT
Affectation proposée affecté à N	Réserve de Report Ex. : 8 757.62 € ultérieur(s) (préciser) N+2 N+3 N+4	Réserve de Mesures exploitation Dépenses refusées en application de l'art R314-52 du CASF (reprise N-1) : Compensation Report N+2

(1) Détailler si nécessaire le calcul de résultat corrigé à affecter et la proposition d'affectation pour chaque établissement ou service.

Tableau d'affectation des résultats

Désignation: UNA DOM 17

Exercice clos le 31/12/2018

EURO

2°) Gestion propre

Résultat comptable	DEFICIT	EXCEDENT	762.98 €
Affectation	Report à Nouveau Autres réserves	Report à nouveau Autres Réserves : Réserves pour projet Associatif	762.98 €

Le résultat comptable 2018 s'élève à – 7964.64 €.

Il est proposé :

- d'affecter le résultat issu de l'activité « Mandataire » (gestion propre) aux autres réserves, soit 792.98 €,
- d'affecter, sous réserve de l'accord de l'autorité de tarification, le résultat déficitaire issu de l'activité « SAD prestataire » (gestion contrôlée) d'un total de – 8757.62 € de la manière suivante :

- affectation de 8 757.62 € sur report à nouveau déficitaire,

Dans l'attente de l'arrêté de validation du compte administratif 2018, l'intégralité du résultat SAD prestataire sera porté dans un compte de report à nouveau réservé aux résultats sous contrôle de tiers financeurs.

- de solder le compte « Excédent affecté à la réduction des charges d'exploitation » (compte 1151000) et de le transférer sur le compte 11519000 pour 326 241.09 €,
- de solder le report à nouveau (compte 119) et de le transférer sur le compte 11519000 pour 10 475.07 €.

Affectation du résultat 2017 d'UNADOM validée par l'autorité de tarification

Concernant l'activité « SAD prestataires », l'autorité de tarification s'est positionnée le 04 octobre 2018 sur l'affectation définitive du résultat 2017 s'élevant comptablement à -174 431.66 € et à - 249 941.06 € dans le compte administratif (75 509.40 € de recettes 2016 intégrées au compte administratif 2016 mais intégrées comptablement en 2017).

Les frais d'administrateurs ont été refusés pour 3 135.57 €, la provision 2017 pour dépréciation des créances douteuses a été refusée pour 27 892.58 €.

La reprise 2016 de la provision pour créances douteuses a aussi été rejetée pour 10 845.94 € ainsi que des recettes pour 4 085.95 €

En outre, le CD ne finance pas la variation de provision pour congés à payer pour – 5 755 €.

Ainsi, l'autorité de tarification a décidé :

- de reprendre l'intégralité de la réserve de compensation s'élevant à 19 150.79 €
- d'affecter le solde au report à nouveau déficitaire pour 220 449.00 €.

Tableau d'affectation des résultats

Désignation: UNA DOM 17

Exercice clos le 31/12/2018

EURO

Après prise en compte de ces éléments (2017), les capitaux propres se répartiront de la façon suivante :

- Autres réserves	:	92 035.70 €
- Réserve de compensation	:	0.00 €
- Dépenses pour congés payés	:	11 280.31 €
- Autres dépenses non opposables aux tiers financeurs	:	- 2 536.70 €
- Excédents affectés à la réduction des charges d'exploitation	:	0.00 €
- Dépenses refusées	:	- 39 507.45 €
- Résultat en attente d'affectation	:	- 8 757.62 €
- Report à nouveau débiteur	:	0.00 €
- Report à nouveau déficitaire	:	- 336 716.16 €
- Subvention investissement	:	16 037.78 €
Total	:	- 268 164.14 €

